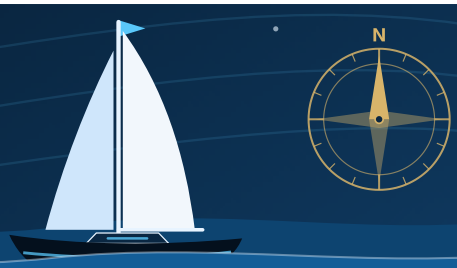
SAIL WEATHER · À GARDER À BORD

Guide de sécurité météo

Les bons réflexes avant et pendant chaque sortie.



AVANT DE PARTIR

Les bulletins officiels d'abord

- La veille et le matin du départ : le bulletin côtier de Météo-France.
- BMS en cours ou annoncé (force 7 et plus près des côtes) : on ne part pas.
- VHF (le CROSS les annonce sur le canal 16), meteofrance.com, capitainerie.
- Au-delà de 6 milles d'un abri : recevoir la météo marine à bord est obligatoire.

Jamais une seule source

- Comparez le bulletin, deux modèles au moins et ce que vous voyez : ciel, mer, baromètre.
- Le vent annoncé est une moyenne : les rafales le dépassent souvent d'un tiers.
- Une prévision vieillit : revoyez-la avant de larguer, puis en route.

Quelqu'un à terre

- Laissez-lui la route, l'heure d'arrivée, l'équipage et le nom du bateau.
- Convenez de l'heure à laquelle il alerte les secours, sans nouvelles de vous.

Un plan B, des abris

- Des abris repérés sur la route, accessibles avec le vent prévu.
- Une heure de demi-tour fixée, un retour avant la dégradation annoncée.
- De la marge : carburant, lumière du jour, fatigue de l'équipage.

À bord

- Armement de votre zone à jour, gilets portés.
- Briefing avant de larguer : homme à la mer, VHF, gilets.
- Un équipier sait ramener le bateau.
- VHF en veille sur le canal 16, téléphone chargé dans une pochette étanche.

En cas de problème

16 — **VHF**
MAYDAY : danger grave et imminent.
PAN PAN : urgence.

196 — **TÉLÉPHONE**
Le CROSS, gratuit, 24 h/24. Ou le 112.

Ayez votre position sous la main. Nouvelle-Calédonie : 16 depuis un téléphone. Ailleurs outre-mer : notez le numéro de votre centre de secours.

À garder pour vous et votre assureur

- [] Journal de bord : route, météo, décisions
- [] Captures de la prévision (heure, modèle)
- [] Trace GPS ou AIS, si vous en avez une
- [] Papiers, assurance, révisions du matériel
- [] Bulletins lus : lequel, heure d'émission, où
- [] Route laissée à terre, heure d'alerte
- [] Incident : photos, témoins, heures des appels

Un sinistre se déclare dans le délai de votre contrat, jamais moins de 5 jours ouvrés (2 pour un vol). Gardez tout au moins 2 ans, davantage s'il y a eu un blessé.

Sail Weather est une aide à la décision. Il ne remplace ni les bulletins officiels ni le jugement du chef de bord, seul responsable de la décision de sortir.

Guide du 18 octobre 2026 · Sources : Météo-France, division 240, Code des assurances (L113-2, L114-1).